

AVIS N° 137-2024 / DCBR / DG

TPBF 6,30 % 2022-2034

Paiement des intérêts semestriels

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le **1^{er} septembre 2024**, au paiement des intérêts semestriels de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,30 % 2022-2034 » pour un montant total net d'impôt de **5 197 500 000** (cinq milliards cent quatre-vingt-dix-sept millions cinq cent mille FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI CORIS BOURSE ; 01 BP 6585 Ouagadougou 01 Burkina Faso ; Tél : +226 25 33 14 85 ; Fax : +226 25 33 14 83 ; Email : corisbourse@coris-bourse.com .

Fait à Abidjan, le 12 août 2024

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement
et par Délégation

Le Directeur du Département de Opérations



Handwritten signature